



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-2516 02595-20180920-DELIB42-DE
Reçu le 25/09/2018

Comité Syndical du 20 Septembre 2018

Délibération n°42/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt septembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 7 septembre 2018

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Xavier Bonnefont, William Jacquillard, Jean-François Dauré, Samuel Cazenave, Didier Villat et Philippe Bouty.

Mesdames Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Fabienne Godichaud, Annette Feuillade, Florence Pecchevis et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs François Nebout, Daniel Sauvatre, Mathieu Hazouard, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre et Jacques Chabot.

Madame Martine Pinville.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés: Madame Cécile François et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch,

Monsieur Hazouard donne pouvoir à monsieur Jacquillard

Objet : Rencontres Animation Développement Innovation et (RADI) – Rencontres Animation Formation (RAF)

Depuis 2009, les Rencontres Animation Formation sont organisées à Angoulême pendant deux jours au mois de novembre. En neuf éditions, avec une fréquentation sans cesse en hausse, ces Rencontres sont devenues un lieu majeur de rencontres, d'échanges et d'information mutuelle. La progression de l'affluence témoigne de la vitalité de l'événement et de son ancrage dans la communauté professionnelle.

En 2015, en prélude à cette manifestation, le Pôle Image a souhaité organiser une journée supplémentaire de rencontre entre studios, écoles et développeurs autour des enjeux de l'innovation pour le secteur de l'animation. L'objectif de cette journée, intitulée Rencontres Animation Développement Innovation (RADI), était de dresser un état des lieux des logiques de fabrication et d'organiser l'échange d'information sur les perspectives de développement logiciel et de renouvellement des outils.

Les RADI ont rencontré un grand succès dès la première édition et ont été réitérées les années suivantes avec le même succès. Elles sont ouvertes aux studios et écoles d'animation, aux laboratoires de recherche, aux éditeurs de logiciels, aux développeurs de tous horizons et à toute institution concernée par la recherche et l'innovation. Elles sont accessibles gratuitement.

En outre, le pourcentage élevé de participants présents sur les trois journées a validé la solidarité des problématiques de développement et de formation et confirmé la pertinence de l'adjonction d'une journée spécifiquement dédiée à la Recherche & Développement pour le secteur de l'animation.

Ainsi, une nouvelle édition des deux manifestations est prévue les 14, 15 et 16 novembre 2018.

Ces Rencontres sont organisées par le Pôle Image Magelis. Les RAF sont organisées en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA), la Commission paritaire nationale emploi-formation de l'audiovisuel (CPNEF Audiovisuel), le Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs et fonds de formation des auteurs (AFDAS), le Groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias (AUDIENS) et la Fédération des industries du cinéma de l'audiovisuel et du multimédia (FICAM). Les RADI sont organisées en partenariat avec le CNC, la CPNEF Audiovisuel, la FICAM et le SPFA.

A l'instar des années passées, le programme éditorial, conçu par René Broca, consultant indépendant dans les secteurs de l'animation et de l'imagerie numérique, aura pour objectif de mettre en lumière les enjeux de la filière Animation autour de problématiques de formation et d'innovation mais également des problématiques sociales ou techniques.

Les trois journées de débat s'articuleront autour de tables rondes avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

En termes de communication, les partenaires ont souhaité depuis plusieurs années s'adjoindre les services d'un chargé des relations presse afin d'augmenter la visibilité de la manifestation et du partenariat. Ce prestataire a notamment en charge la rédaction du dossier de presse et des communiqués. Il est également chargé des relations avec la presse professionnelle avant, pendant et après la manifestation.

Par ailleurs, un site internet dédié de présentation de la manifestation est mis à jour régulièrement. Il contient les programmes et synthèses des différentes éditions, les dossiers, communiqués et articles de presse ainsi qu'un certain nombre de documents ressources édités par les partenaires de l'opération. Son adresse : www.rencontres-animation-formation.org.

Le budget prévisionnel de l'opération est quasi-identique à celui de 2017 et s'établit à 133 600 € pour les 3 jours. L'inscription à la manifestation est gratuite. Les frais des intervenants sont pris en charge (transport, hébergement, repas). Sont également pris en charge les repas des participants.

La participation financière des partenaires est la suivante :

RAF :

- FICAM : 5000 €
- CPNEF Audiovisuel : 5000 €
- SPFA : 5000 €
- AUDIENS : 6000 €
- AFDAS : 5000 €

RADI :

- FICAM : 2000 € (en cours d'instruction)
- CPNEF Audiovisuel : 2000 € (en cours d'instruction)
- SPFA : 1000 €
- AFDAS : 2000 € sollicités (en cours d'instruction)
- AUDIENS : 1000 € sollicités (en cours d'instruction)

Le CNC soutient également les deux manifestations mais son intervention financière se fait dans le cadre d'une convention de partenariat globale.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical à l'unanimité (13 présents – 14 voix « pour ») :

- approuvent les opérations exposées ci-dessus ainsi que leur plan de financement ;
- prennent acte des partenariats financiers conclus ou en cours d'instruction,
- acceptent la prise en charge –par le pôle Image Magelis– des frais de déplacement, d'hébergement, des repas et autres frais divers, des intervenants, ainsi que celle des repas des participants, pour les RAF et les RADI ;
- autorisent monsieur le Président à :
 - prendre les contacts et accords préalables nécessaires,
 - solliciter tout autre partenariat financier,
 - signer tous les documents et éventuelles conventions relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 sept 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 sept 2018
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 25 sept 2018

Signé: Le Président



François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis